District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 18 du 20 janvier 2020

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les calendriers de la phase 2 pour les catégories D2 et D3 sont disponibles sur le site du district.
Pensez à vérifier les installations saisies et faire remonter rapidement les changements si besoin.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les calendriers de la phase 2 pour les catégories D1 et D2 sont disponibles sur le site du district.
Pensez à vérifier les installations saisies et faire remonter rapidement les changements si besoin.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

COUPES CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Le tirage du 1er tour de la coupe CAMPOU WOLF s'est déroulé jeudi 16 janvier au district Drôme Ardèche et a été fait par Mathilde REBOULLET.
Le calendrier des matchs est disponible sur le site du district. Merci de vérifier les installations saisies et faire remonter rapidement les changements à effectuer si nécessaire.

FUTSAL – CHALLENGE JEAN PIERRE VAUX

La première journée (1/2 finale) du tournoi futsal séniors s'est déroulée samedi 18 janvier sur 3 sites.

Sont qualifiés pour la finale du 16 février à Charmes les clubs suivants : Roiffieux, Montmiral Parnans, Cornas, Rhône Crussol, Pierrelatte et PAF Aouste.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Référent FMI au district : Eric MILHAN

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur footclubs (l'article 13 des Règlements Sportifs du District).
Au préalable le club qui demande la modification, doit informer par téléphone le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours.

Nous demandons aux clubs de répondre au plus vite aux demandes effectuées afin de pouvoir respecter les délais.